

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

191393  
 Optique

A

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 7534

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : JABRANE MOUNA

Date de naissance : 08/08/1964

Adresse : 30 Rue ALOUKHOUANE CASABLANCA

Tél. : 0662213817 Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Professeur: Abdennabi JOUAL**  
Chirurgien Urologue  
416, Bd Abdelmoumen, Imm A, N°3  
Casablanca. Tél. 0522 98 98 12/22  
Fax: 0522 98 98 22

Date de consultation : 09/01/2024

Nom et prénom du malade : JABRANE MOUNA Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : *Maladie chronique*

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

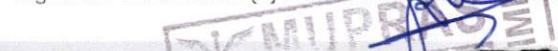
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adjudicataire conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je  
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 19/01/2024

Signature de l'adhérent(e) :



VOLET ADHÉRENT

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Recouvrement des Actes
09.01.2014	C 24		900 Dhs	Professeur Abdennabi DOUAB Chirurgien Urologue Dr Abdelloumeh Imine A. N°3 Tunisie Fév 0522 98 98 22
20.01.2014	Echelle 03		900 Dhs	Professeur Abdennabi DOUAB Chirurgien Urologue Dr Abdelloumeh Imine A. N°3 Tunisie Fév 0522 98 98 22

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	.....	
	.....	
	.....	
	.....	
	.....	

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

**Professeur Abdennabi JOUAL**

**Chirurgien Urologue Andrologue**

Ancien Professeur d'Urologie à la Faculté de Médecine de Casablanca

Ancien Président de l'Association Marocaine d'Urologie

Membre de l'Association Européenne d'Urologie



Cabinet d'Urologie  
Professeur Joual

عيادة أمراض المسالك البولية  
الاستاذ جوال

**الدكتور عبد النبی أجوال**

اختصاصي في أمراض و جراحة الأكلي  
و المسالك البولية و التناسلية

أستاذ سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

رئيس سابق للجمعية المغربية  
لجراحة المسالك البولية

عضو بالجمعية الأوروبية

لجراحة المسالك البولية

Casa, le : 09-01-2014

**NOTE D'HONORAIRES**

Je soussigné, Professeur JOUAL Abdennabi, certifie avoir reçu

de Madame JABRANE Mouna la somme

de NEUF CENT dirhams (900 dirhams) concernant l'acte suivant :

- 300 CONSULTATION
- 400 ECHOGRAPHIE
- 200 DEBITMETRIE

Fait pour servir et valoir ce que droit.

Professeur JOUAL Abdennabi

**Professeur Abdennabi JOUAL**  
Chirurgien Urologue  
416, Bd Abdelmoumen Imm A, N°3  
Casablanca Tel : 0522 98 98 12/22  
Fax : 0522 98 98 22

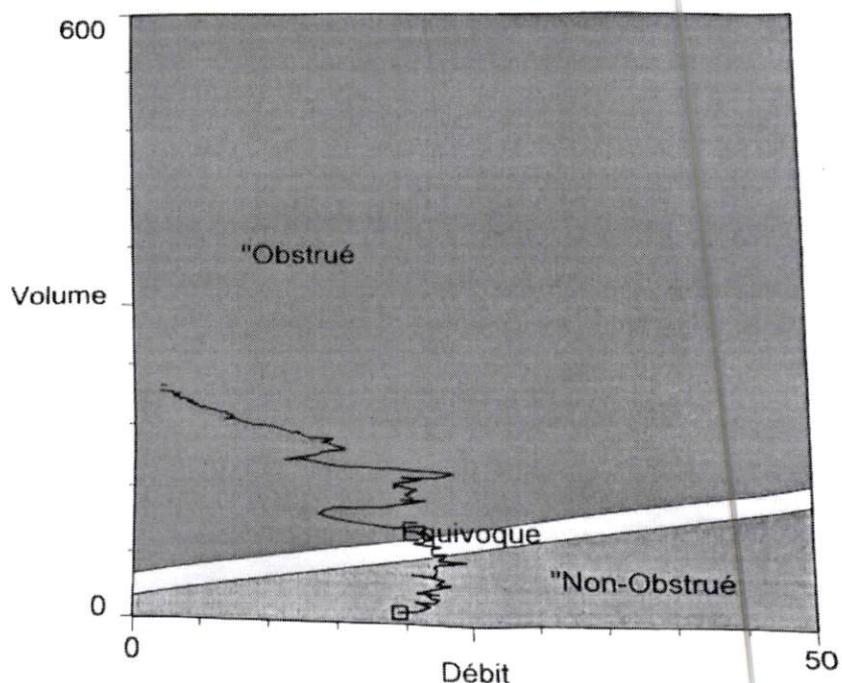
Patient: JABRANE, MOUNA  
 Médecin: PR JOUAL ABDENNABI  
 Laborie Medical  
 N° Patient:  
 Nom d'Examen: Débitmétrie Initiale  
 Date: 09/01/2024

Sexe: Femme  
 Date/Naiss.:  
 Age:  
 Fichier:  
 Version: 12 Rel 0  
 Temps: 17:11:02

**Sommaire des Evénements (\* = Déplacer événement)**

Annotation	Temps	Débit	Vol
Début debimetrie	4.5	0	
Maximum	8.9	25	
Débit Max.	8.9	25	
Fin debimetrie	22.3	1	
Volume Max.	54.8	0	

Nomogramme URA



**Professeur Abdennabi JOUAL**

Chirurgien Urologue Andrologue

Ancien Professeur d'Urologie à la Faculté  
de Médecine de Casablanca

Ancien Président de l'Association  
Marocaine d'Urologie

Membre de l'Association  
Européenne d'Urologie



Cabinet d'Urologie

Professeur Joual

عيادة أمراض المسالك البولية  
الاستاذ جوال

سابق بكلية الطب بالدار البيضاء

رئيس سابق للجمعية المغربية

لجراحة المسالك البولية

عضو بالجمعية الأوروبية

لجراحة المسالك البولية

9 Janvier 2024

Casa, le :

NOM : JABRANE

PRENOM : Mouna

**ÉCHOGRAPHIE RÉNALE ET VÉSICALE**

Les reins sont de taille normale.

Ils sont de contours réguliers, avec une bonne différentiation cortico- médullaire sans anomalies écho-structurale.

Absence de lithiase rénale et absence de dilatation des cavités pyélo -calicielles.

Vessie pleine ne présente pas d'anomalie pariétale ou endo-luminale .

Résidu post mictionnel non significatif.

Professeur Abdennabi JOUAL  
Chirurgien Urologue  
416 Bd Abdelloumen Imm A, N°3  
Casablanca Tel. 0522 98 98 12/22  
F. 0522 98 98 22

